

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 25 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MARTINÉ, Maire en suite de convocation du 22 juin dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, DALLA MOTTA Giuseppe, LECLERCQ Olivier, LETURCQ Claire, MARTINÉ Daniel, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, VALETTE David.

Etaient absents excusés : MM. FERMAUT Yann (pouvoir à M. DALLA MOTTA Giuseppe) et DEHAINE Françoise (pouvoir à M. MARTINÉ Daniel)

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		135 611.94		26 206.33		161 818.27
Opérations de l'exercice	199 772.82	262 491.26	36 075.11	49 289.81	235 847.93	311 781.07
TOTAUX	199 772.82	398 103.20	36 075.11	75 496.14	235 847.93	473 599.34
Résultat de clôture		198 330.38		39 421.03		237 751.41
			Restes à réaliser	86 875.66		
			excédent de financement Total		150 875.75	

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2020

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 14,19 %
Taxe foncière (bâti) : 14,35 %
Taxe foncière (non bâti) : 59,95 %

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	285817,89	216315,00	170588,52	49794,63
Opérations d'ordre	81372,86	0,00		81372,86
Résultat reporté		150875,75		39421,03
TOTAL	367190,75	367190,75	170588,52	170588,52

TRAVAUX

- Projet d'aménagement du local « garderie » en secrétariat de mairie
- Raccordement des bâtiments communaux à l'assainissement collectif (subvention de Noréade plafonnée à 3600 €).
- Elagage et coupe d'arbres, chemin Vert et Stade
- Salle associative : VMC modifiée pour réduire le bruit

DIVERS

- Recrutement d'un adjoint technique contractuel à temps non complet pour le mois d'août (40h) afin d'effectuer l'entretien des bâtiments communaux.
- Revoir le site internet communal, voir pour un compte facebook
- Demande de Mme Dehaine Françoise pour la création d'une commission « patrimoine » : Le conseil refuse la création qui fait double emploi avec la commission « travaux ».
- Monsieur le Maire informe le conseil du souhait de Mme DEHAINE d'être écrivain public
- 14 juillet : annulation des manifestations
- Ducasse et brocante : prévues les 19, 20 et 21 septembre
- Jouets de Noël : inscriptions en septembre

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

